

<https://levenissian.fr/Expulsions-locatives,1202>



Communiqué de presse de Michèle PICARD, maire de
Vénissieux

Expulsions locatives : rassemblements d'action et de mobilisation

- Vie politique - Lutttes sociales -

Date de mise en ligne : vendredi 9 mars 2012

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

La trêve hivernale touche à sa fin, la menace des expulsions locatives planera à nouveau sur de nombreuses familles. Alors que le droit constitutionnel pour chacun à disposer d'un logement décent n'est pas assuré, des personnes en difficultés sociales, économiques vont être mises à la rue sans perspective de relogement. **Michèle Picard**, maire de Vénissieux avec les maires des communes de **Vaulx-en-Velin, Givors, Pierre-Bénite et Grigny**, ont décidé de renouveler l'action commune de l'an passé le jeudi 15 mars en Préfecture du Rhône.

A 16h00 : Michèle Picard et Bernard Genin signeront leurs arrêtés interdisant les expulsions locatives, les coupures d'énergies et les saisies mobilières, en présence de **Mireille Domenech-Diana, René Balme et Martial Passi**. Un Â« rassemblement d'action et de mobilisation Â » est prévu devant la Préfecture, rue Dunois, Lyon 3e.

Les maires qui ont pris des arrêtés, **Michèle Picard, Mireille Domenech-Diana et Bernard Genin** accompagnés de **René Balme et Martial Passi** seront reçus à 17h00 par le préfet délégué à la défense et à la sécurité, monsieur Jean-Pierre Cazenave-Lacrouts,

Le 16 mars à 17h00 , une manifestation locale organisée par les associations et forces progressistes pour **exiger le droit à une vie digne** pour tous partira de la piscine Delaune en passant par la rue des deux écoles pour rejoindre le parvis de la médiathèque

Enfin, **le 12 mars**, lors de la séance publique du conseil municipal, **un rapport sur l'interdiction des expulsions locatives, des saisies mobilières, et des coupures d'énergies** (eau-gaz-électricité) pour des Vénissiens confrontés aux difficultés liées à la pauvreté sur le territoire communal sera soumis au vote des élus.